

12, rue Turgeon,
Ste-Thérèse (Québec)
J7E 3H3

Téléphone : (450) 437-3136
Télécopieur : (450) 437-7046
Courriel : info@centreregaindevie.ca

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE REGAIN DE VIE INC. TENUE LE 8 NOVEMBRE 2022

Étaient présents : FORGUES, Marc TREMBLAY, Gaston
KEARNEY, Patrick WAGNER, France
LEFEBVRE, Johanne

Étaient absents: PLEAU, Benoit

Aussi présente : GAUDELET, Sandrine (directrice)

1. Ouverture de l'assemblée

L'ouverture de l'assemblée se fait à 18h40.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour (OJ) de l'assemblée du CA du Centre Regain de vie du 8 novembre 2022, est lu par Johanne Lefebvre. Le point 4.6 est déplacé au point 4.3 et les points qui suivent sont renumérotés en conséquence. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

3. Lecture, approbation et signature du procès-verbal de l'assemblée du conseil d'administration tenue le 20 septembre 2022

Les administrateurs prennent connaissance du projet de procès-verbal de l'assemblée du conseil d'administration, tenue le 20 septembre 2022. Bien que celui-ci contienne une donnée inexacte, comme cette erreur a fait partie des informations reçues lors de l'assemblée, le procès-verbal est adopté tel quel à l'unanimité.

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE REGAIN DE VIE INC. TENUE LE 8 NOVEMBRE 2022

4. Gestion administrative

4.1. Démissions de deux membres du CA et cooptation de M. Patrick Kearney (Résolution)

Jean-François Guindon a donné sa démission de son poste d'administrateur suite à la dernière AGA. La retraite de son travail, lui permettra de prendre des vacances pour refaire le plein et réaliser des voyages qui lui tiennent à coeur.

Richard Dallaire a également annoncé sa démission du CA, une nouvelle orientation professionnelle l'empêche d'assurer une présence significative comme administrateur.

Il est résolu à l'unanimité de coopter Monsieur Patrick Kearney au poste d'administrateur, le mandat venant à échéance lors de la prochaine AGA.

4.2. Planification stratégique 2023-2026

Gaston Tremblay présente la démarche, la structure et l'état d'avancement du projet Planification stratégique 2023-2026. Marc Forgues, Johanne, Sandrine et Gaston travaillent sur ce projet. Les employés ont été invités à participer et ont démontré une belle collaboration.

4.3. Mise en place du comité levée de fonds

Gaston Tremblay nous fait part que dans le cadre de la huitième édition de notre campagne de levée de fonds annuelle, un dîner bénéfice sera organisé. Celui-ci aura lieu autour du 22 mars 2023. Nous estimons une participation d'environ 200 à 225 convives.

Il demande si d'autres administrateurs peuvent se joindre au comité, déjà Gaston et Johanne en font partie, ainsi que Sandrine à titre de DG. Patrick Kearney indique pouvoir nous donner un coup de main qui sera bienvenu étant donné son expérience dans l'organisation d'événements et sa connaissance du milieu.

4.4. Dépouillement arbre de Noël le 10 décembre

La fête de Noël des usagers aura lieu le samedi 10 décembre pour le repas du midi et se tiendra à la salle paroissiale de l'Église Sainte-Thérèse d'Avila. Les familles et personnes seules sont invitées. Présentement nous avons une liste d'environ 200 personnes qui pourraient y participer.

Sandrine cherche des dons pour le repas. Déjà, le café Les Allumées a offert le café et les viennoiseries pour 240 personnes. Elle attend d'autres retours d'appels. À ce sujet, Patrick conseille à Sandrine de

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE REGAIN DE VIE INC. TENUE LE 8 NOVEMBRE 2022

fréquenter la Chambre de commerce TDB pour se faire connaître des entreprises du milieu. Il offre de l'accompagner à un 5 à 7 de la Chambre, ce qui est plus facile pour l'introduire auprès des membres.

Pour ce qui est des cadeaux, on a été bien comblés, autant grâce au comité social des employés de la Caisse Desjardins que par une paroisse de Sainte-Dorothée où Sonia fait du bénévolat.

4.5. Noël du CA et des employés

À l'habitude, nous organisons un vin-fromage à l'occasion de la fête de Noël. Johanne a remarqué, lors de la fête de Noël dernier, que peu d'employés appréciait le vin ainsi que le fromage.

Compte tenu de cette observation, vu l'écoulement du temps et l'achalandage du temps des fêtes, Johanne a fait les démarches pour réserver, pour le samedi 10 décembre à 19h30, une salle dans un restaurant italien de Rosemère qui offre des menus de groupes et qui permet d'apporter notre vin. Il faut considérer que les employés auront travaillé cette même journée pour la fête de Noël des usagers.

4.6. Suivi des activités des Fêtes

Encore une fois cette année, le Club Optimiste a participé à une campagne de levée de fonds pour leur activité *Habillons un enfant*. Un de nos anciens administrateurs, Michel Thibault est le grand instigateur de cette activité qui se déroule en collaboration avec la boutique de vêtements Aubainerie de Boisbriand qui réduit ses prix affichés de 30%. C'est le Centre Regain de vie qui est responsable des inscriptions. À ce jour 270 enfants ont été inscrits sur la liste que tient France. Les familles sont appelées à s'y rendre les 5 et 6 décembre prochains, comme à l'habitude, France et Stéphanie iront prêter main forte.

Nos employés ont également participer à la guignolée de la Paroisse Sainte-Thérèse-d'Avila, ainsi qu'à celle de Moisson Laurentides (Guignolée des médias)

5. Gestion Financière

5.1. Proposition des employés: adhésion au Régime de retraite des groupes communautaires et de femmes

Nous avons appris que nos primes d'assurance collectives allaient augmenter significativement, notamment en raison des nombreuses réclamations que nos employés ont déposées.

Compte tenu de cette augmentation, les employés désirent mettre le projet de côté afin de pouvoir évaluer leur capacité financière à contribuer à un régime de retraite. Ça sera à réétudier en 2023.

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE REGAIN DE VIE INC. TENUE LE 8 NOVEMBRE 2022

5.2. Suivi des employés nouvelles embauches

Comme déjà annoncé, nous avons deux postes à combler. Une intervenante aux cuisines collectives (c.c.) qui pourrait également être intervenante plancher. Une autre employée était également recherchée pour assurer une présence à la halte-garderie, ce qui nous permettrait de recevoir plus d'enfants à la fois.

Sandrine a finalement embauché Josée Lanthier, une travailleuse sociale retraitée du CISSS. Elle sera affectée au développement et à l'animation des c.c. et pourra servir de 3^{ième} intervenante lorsque la situation le nécessite. Ses expériences en intervention cadrent bien avec les besoins du Centre. Elle recevra un salaire correspondant au dernier échelon de sa catégorie d'emploi.

Également une deuxième personne a été engagée à la halte-garderie, elle provient aussi du CISSS et a développé une expérience en déficience intellectuelle, en trouble du langage chez l'enfant. Elle débute mardi prochain.

5.3. Présentation du Tableau de bord de l'administration générale pour le suivi de l'achalandage du Centre, etc.

Il y a eu une diminution de l'achalandage à la halte-garderie en octobre (une moyenne de 4,8 enfants par jour). Cette diminution est due aux absences d'enfants qui ont été malades et à la fermeture de la halte-garderie pour cause de COVID et, une autre fois, Sandrine n'ayant trouvé personne pour combler l'absence de Sonia qui devait se faire opérer.

Au sujet des bénévoles, on devra revoir notre façon de calculer les heures effectuées, on n'a pas tenu compte dans les statistiques de la présence de Danielle, d'Hélène et de Jean-Yves de l'organisme Solange Beauchamp.

5.4. Suivi budgétaire au 31 octobre 2022.

Gaston Tremblay présente les résultats financiers des mois de septembre et octobre 2022.

Le solde du compte de chèque au 30 septembre était de 85 500 \$, et celui au compte épargne de 121 905 \$, pour un total 207 401 \$. Au 31 octobre ils étaient respectivement de 61 221 \$ et de 122 138 \$ 183 359 \$. Alors que ce matin, ces comptes étaient à 57 272 \$ et à 122 133\$, pour un total de 179 405 \$

PÉRIODE	REVENUS RÉELS	DÉPENSES RÉELLES	EXCÉDENT/DÉFICIT
SEPTEMBRE	57 679 \$	30 511 \$	27 168 \$
OCTOBRE	8 481 \$	30 231 \$	(21 749 \$)
DEPUIS LE 01.04.2022	203 504	210 721 \$	(7 217 \$)

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE REGAIN DE VIE INC. TENUE LE 8 NOVEMBRE 2022

Quant au budget projeté au 31 octobre, on s'enlignait vers des revenus de 472 988 \$ donc un surplus de 113 873 \$ par rapport au budget adopté. Pour ce qui est du total des dépenses il est revu à 483 589 \$ soit une augmentation de 28 284 \$ sur la prévision initiale. On estime finir l'année avec un déficit de 10 601 \$ ce qui est nettement plus favorable que le déficit de 96 190 \$ que nous avions projeté au budget initial.

Au mois de septembre on a reçu la subvention de 41 160 \$ du MFA pour la Halte-garderie, alors qu'en octobre on a reçu le dernier versement de la SPLI au montant de 6 962 \$. Au mois de novembre on s'attend au dépôt d'un don de 15 000 \$ de Centraide et de 5 000 \$ de la Banque TD.

Nous en sommes à 57% des revenus budgétés alors que nous sommes à 46% des dépenses budgétées.

On révisait à 154 152 \$ au lieu de 133 292 \$ le total estimé de nos avoirs bancaires au terme du présent exercice.

5.5. Utilisation des cellulaires personnels à des fins professionnelles

Deux de nos employés utilisent leur cellulaire dans le cadre de leurs activités professionnelles, soit la responsable de la distribution alimentaire et celle de la halte-garderie. On demande une compensation pour cette utilisation. Les cellulaires utilisés par les intervenants sont fournis par le Centre, ce qui est différent.

On demande à Sandrine d'établir la valeur monétaire de l'utilisation professionnelle que font les deux employées concernées de leur cellulaire personnel et de soumettre cette estimation dans un prochain CA.

On rappelle que les employés doivent aviser leur assureur automobile s'ils ont à utiliser leur véhicule personnel dans l'exercice de leur fonction. Le Centre s'étend engagé, dans sa Politique concernant les conditions de travail, à rembourser la partie de la prime relative à cette utilisation.

6. Gestion de l'immeuble

6.1. Suivi des travaux à la suite de l'infiltration d'eau de la toiture.

On se rappelle que Sandrine avait dû faire affaire avec une deuxième entreprise pour la réalisation de ces travaux. On lui a attribué une nouvelle courtièrerie en dédommagement de sinistre. Celle-ci s'est engagée à faire des relances dans ce dossier pour essayer d'avoir l'échéancier que nous attendons depuis longtemps. Un nouveau budget est aussi à prévoir étant donné la différence entre la soumission du premier et du deuxième entrepreneur. On indique vouloir demeurer ouvert malgré la réalisation des travaux.

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE
REGAIN DE VIE INC. TENUE LE 8 NOVEMBRE 2022**

6.2. Entretien saisonnier du toit

Visionair, l'entreprise qui a installé et qui fait l'entretien de nos systèmes d'air climatisé, a accepté de faire les travaux d'entretien saisonnier du toit pour une somme raisonnable d'environ 300 \$. On se rappelle que les soumissions reçues dépassaient 2 000 \$ par année.

6.3. Installation des nouvelles fenêtres

C'est l'entreprise Fenêtres Magnan qui a installé les nouvelles fenêtres du Centre. Ils ont pris moins de temps que prévu. Le travail a été bien fait, et il n'y a pas eu de coût supplémentaire à celui prévu à leur soumission. Gaston demande de vérifier si toutes les fenêtres sont dotées d'un moustiquaire.

7. Varia

La prise de photographie des administrateurs du nouveau CA se fera lors de la prochaine assemblée.

8. Date du prochain CA

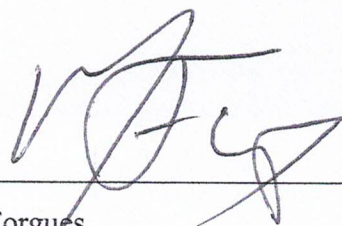
Le prochain CA est prévu le 13 décembre prochain à 18h00.

9. Levée de l'assemblée

Il est résolu à l'unanimité de lever l'assemblée à 20h35.



Johanne Lefebvre
Présidente de l'assemblée



Marc Forgues
Secrétaire de l'assemblée